



DECIDER

CONCILIER ACTIVITÉ DE DRAGUES ET PRÉSERVATION DU MAËRL EN BRETAGNE

Dès 2008, la France a étendu son réseau de sites Natura 2000 aux milieux marins. Pour évaluer les interactions engins/habitats sur ces sites Natura 2000, une méthodologie basée sur la littérature scientifique a été développée : l'analyse de risques.

La profession a souhaité se doter de méthodes d'évaluation fines des situations locales afin d'être force de proposition sur les actions à mettre en place sur les sites Natura 2000. Le projet DECIDER a une finalité opérationnelle en permettant de :

- Comprendre et évaluer la diversité des situations sur le terrain : diversité des engins, diversité des habitats, mise en perspective avec les autres activités humaines, les conditions environnementales et tout élément lié au contexte des sites...
- Agir en mettant au cœur du projet les pêcheurs professionnels. L'objectif est de les impliquer pour qu'ils s'approprient les enjeux de l'analyse de risques et qu'ils soient force de proposition.
- Partager à l'échelle de la façade atlantique une méthodologie commune et robuste pour associer les professionnels.

Le cas d'étude concernera les interactions entre l'activité des dragues et le maërl en Bretagne, un sujet de préoccupation majeure pour la filière pêche en Bretagne avec 14 sites Natura 2000 concernés par des habitats de maërl. Quatre sites pilotes seront retenus.

[◀ Retour au sommaire de la newsletter](#)



Partenaires

Autres partenaires

Association du Grand Littoral Atlantique (AGLIA), Rochefort [Porteur de projet]
CDPMEM Côtes d'Armor, Pordic
CDPMEM du Morbihan, Lorient
CDPMEM d'Ille et Vilaine, Saint-Malo
CDPMEM Finistère, Ergué-Gabéric
Comité Régional des Pêches Maritimes et des élevages Marins de Bretagne, Rennes
CRPMEM de Poitou-Charentes, La Rochelle
CRPMEM des Pays de Loire
CRPMEM d'Aquitaine, Ciboure
RESOMAR (Réseau des Stations et des Observatoires Marins)

Financeurs

France Filière Pêche
Conseil régional de Bretagne
Conseil régional Pays de la Loire
Conseil régional Nouvelle Aquitaine

Labellisation

30/10/2015

Budget global

737 K€